



# PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE

Place Charles de Gaulle 21210 SAULIEU

☎ 03 80 64 77 44 📠 03 80 64 06 77 mail : [c-c.saulieu@wanadoo.fr](mailto:c-c.saulieu@wanadoo.fr)

## Introduction

### *Centre de Loisirs Communautaire (ACM)*

#### Gestionnaire

*Communauté de Communes de Saulieu*

*Place Charles de Gaulle*

*21210 SAULIEU*

*Tèl : 03 80 64 77 44*

*Fax : 03 80 64 06 77*

*Mail : [c-c.saulieu@wanadoo.fr](mailto:c-c.saulieu@wanadoo.fr)*

#### Implantation

##### ***ACM La Roche en Brenil***

*Groupe scolaire*

*21530 LA ROCHE EN BRENIL*

*Tèl : 06 76 71 29 86*

*Mail : [centredeloisirs.ccsaulieu@orange.fr](mailto:centredeloisirs.ccsaulieu@orange.fr)*

##### ***ACM Saulieu***

*Ecole GAMBETTA*

*21210 SAULIEU*

*Tèl : 03 80 64 81 16 ou 06 71 76 53 58 Fax : 03 80 64 06 77*

*Mail : [centredeloisirs.ccsaulieu@orange.fr](mailto:centredeloisirs.ccsaulieu@orange.fr)*

### **Ce projet s'inscrit dans une politique Enfance / Jeunesse menée depuis 1995 par la SIVOM de Saulieu**

Il est porté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 par la Communauté de Communes de Saulieu.

La Communauté de Communes regroupe 12 Communes du Canton de Saulieu soit :

- Saulieu
- Molphey
- Saint Germain de Modéon
- Villargoix
- Thoisy la Berchère
- Rouvray
- La Roche en Brenil
- Saint Didier
- Saint Andeux
- Champeau en Morvan
- La Motte Ternant
- Sincey les Rouvray

Pour un total de 5 849 habitants.

## Historique

La Communauté de Communes s'inscrit dans une démarche globale d'animation locale en direction de la jeunesse initiée depuis 1995 par la SIVOM de Saulieu :

- mise en place de « passeports vacances » pour les jeunes ruraux qui ne partent pas.
- accompagnement d'initiatives associatives.

A partir de 1999, une nouvelle étape est franchie :

- Modification des statuts du SIAPS pour y inclure la compétence « actions de promotion sportives, culturelles, touristiques, économiques et sociales d'intérêt cantonal ».
- signature d'un Contrat Educatif Local (Jeunesse et Sports).

En 2002 :

- Evaluation du CEL réalisée par les FRANCAS missionnés par Jeunesse et Sports.
- Réalisation d'une étude permettant la définition d'un schéma de développement Enfance / Jeunesse sur le canton de Saulieu.
- Renouvellement du CEL.
- Signature des Contrats Temps Libre CTL et Enfance CE (CAF).

Dans ce schéma de développement, une des préconisations majeures est la construction d'une structure d'animation CLSH (locaux pour 2006) permettant la pérennisation, la structuration, la professionnalisation de notre démarche locale.

En 2005 :

- co-signature du CE et CTL avec la Commune de Saulieu
- réalisation d'une étude 14-25 ans par les FRANCAS pour répondre à l'appel à projet du Conseil Général et aux besoins du territoire.
- réflexion des élus communautaires pour l'intégration de l'ACM de Saulieu à l'ACM Communautaire.

En 2006 :

- Intégration du Centre de Loisirs municipale de Saulieu le 25 septembre.
- Evaluation et renouvellement du CEL.

## Vocation du Centre de Loisirs Communautaire

### But :

Proposer une animation de qualité portée par la Communauté de Communes de Saulieu, à destination des enfants de tous les milieux socioculturels par un accueil adapté à chaque âge et aux besoins de chacun à travers des activités variées, basées sur l'initiation, la découverte et le plaisir.

Les problématiques majeures du territoire se répartissent en 3 catégories :

- les problématiques spécifiques à la petite enfance
- les problématiques spécifiques aux enfants et adolescents
- les problématiques communes petite enfance, enfance et adolescence

Le Centre de loisirs répondra en partie à ces trois problématiques tout en s'inscrivant dans une démarche d'animation globale.

### Objectif éducatif

#### Objectif 1 : Augmenter les capacités d'accueil enfance / jeunesse de proximité

Petite enfance :

- Ouverture de l'ACM avec agrément PMI pour l'accueil dès 3 ans avec des locaux adaptés.
- Décentralisation du Relais Petite Enfance et Assistantes Maternelles à toutes les Communes.

Enfance / Jeunesse :

- Elargissement de l'ACM Communautaire 4 à 18 ans (avec l'intégration de l'ACM Communal de Saulieu).

#### Objectif 2 : Améliorer les conditions de transports des jeunes

- Coordonner un dispositif de co-voiturage.
- Réduire les distances à parcourir en développant des animations ponctuelles de proximité.
- Réduire les distances à parcourir en développant des structures et des projets de proximité.

#### Objectif 3 : Développer une offre d'activités participatives auprès des adolescents

- Maintenir des actions mobilisatrices (quads, rafting...)
- Encourager la création de Junior Associations
- Sortir des logiques « d'offre catalogue » pour aller vers de la co-construction de projets.
- Eviter la gratuité, rechercher la réciprocité et la participation (même symbolique).
- Encourager les formations BAFA pour les jeunes du territoire.

#### Objectif 4 : Développer la participation des parents

## Projet Educatif et Pédagogique

- Mener une campagne d'information et de sensibilisation sur le sujet (enjeux pédagogiques et éducatifs, solidarité locale, possibilités concrètes de participations).
- Assurer une bonne information sur la nature des projets, le parcours des jeunes.
- Proposer une diversité d'implications possibles.
- Créer les conditions d'accueil et valorisation des idées, des ressources des parents.
- Trouver des projets fédérateurs intéressant parents et enfants (connaissance de la nature, patrimoine, informatique...)

## Objectif 5 : Développer les liens intergénérationnels

- Favoriser des rencontres entre les enfants et les personnes âgées.
- Impliquer les personnes âgées dans les projets enfance / jeunesse.

## Objectif 6 : Coordonner les activités

*Coordination*

- Favoriser les échanges formels et informels entre les techniciens et partenaires locaux.
- Diffuser à la population un document unique présentant l'intégralité de l'offre communautaire .

*Coopération ponctuelle*

- Organiser des formations communes pour les animateurs.
- Acheter des cycles de prestations communes et organiser des cycles sur les différents sites.
- Faire tourner des activités et spectacles sur l'ensemble du territoire.

*Educatif*

- Qualité de l'encadrement
- Découverte
- Conforter les liens familiaux

*Culturel*

- Développement des actions culturelles

*Pédagogique*

- Créer des lieux passerelles pour les plus petits
- Epanouissement de l'enfant, apprentissage à la vie sociale.
- Adaptabilité (s'ajuster aux besoins locaux).

*Social*

- Permettre aux familles un accès facilité aux modes de garde.
- Couverture de l'ensemble de la population.
- Implication des parents, accompagnement à la fonction parentale.

## Perspectives

Pour tenter de solutionner ces problématiques locales, et encourager par le récent bilan et la dynamique engendrée par les Contrats Educatif Local et Temps Libres, la Communauté de Communes propose une réponse de proximité qui s'articule autour de :

- **la création d'une structure « le Centre d'Animation Social et Culturel » CASC** Positionné à la Roche en Brenil pour des raisons de centralité géographique, de mobilisation de l'équipe municipale, d'habitude des familles (Regroupement Pédagogique Intercommunal). La Roche en Brenil est la deuxième Commune en nombre d'habitants sur le territoire de la Communauté de Communes. La population et la municipalité ont manifesté leurs attentes et leur volonté de s'engager dans un développement des services aux personnes.

- **Intégration du Centre de Loisirs municipal de Saulieu au Centre de Loisirs Communautaire :**

Suite à la demande de la Commune de Saulieu, les élus communautaires ont délibéré favorablement pour l'intégration de l'ACM Communal.

L'ACM Communautaire aura donc 2 antennes, une basée à la Roche en Brenil et une basée à Saulieu.

Avec 2 équipes d'animation (directeurs et animateurs).

Le projet pédagogique sera cohérent sur les 2 sites mais également complémentaire. Un seul projet sera élaboré pour les 2 antennes avec des variantes concernant chacun.

- **Ces sites / ressources, à partir desquels seront organisées des activités régulières dans les petites communes comprendra :**

- 1- Un ACM offrant un accueil dès 4 ans (avec des activités ponctuelles sous forme de mini-stage)
- 2- Un accueil des adolescents et des jeunes jusqu'à 25 ans
- 3- Un point information famille (antenne RPEAM ...)
- 4- Des activités avec le S@TI pourront aussi être organisées

- **les animations qui s'y dérouleront s'intégreront aux Contrats Locaux (CE, CTL, CEL) signés par la Communauté de Communes.**

La structure doit donc s'inscrire dans une démarche évolutive (projet de mettre en place une classe passerelle pour les petits, parrainage avec les associations pour les ados, associer les retraités et les clubs des aînés locaux très désireux de participer à la vie sociale du territoire...).

Le Contrat Enfance Jeunesse

Signé avec les services de la Caisse d'Allocation Familiale de la Côte d'or depuis 2006, le CEJ permet de déterminer les conditions de versement de la prestation de service enfance jeunesse qui contribue au développement et au maintien d'une offre d'accueil sur le territoire.

**Concernant la petite enfance**

Développer les centres de loisirs  
Développer le relais petite enfance et assistantes maternelles

**Concernant l'enfance et la jeunesse**

Développer les centres de loisirs  
Développer l'accueil des jeunes en proposant des activités culturelles et sportives

**Transversalement sur l'ensemble des publics**

Coordonner les acteurs et les actions  
Former les acteurs

## L'ACM COMMUNAUTAIRE

Cette structure accueille des enfants de 3 à 13 ans hors temps scolaire.

### Les locaux

#### ACM site de La Roche en Brenil :

Les locaux du CASC se situent au groupe scolaire de la Roche en Brenil. Nous avons à notre disposition avec une capacité d'accueil de 20 enfants :

- 1 salle pour les plus grands
- 1 salle pour les plus petits avec un coin sieste
- Nous avons accès au préau, à la cour de l'école
- Les animateurs ont un bureau et une salle de réunion
- Une cantine avec un service de restauration ouvert tous les jours.
- Nous avons également une convention avec l'école pour l'utilisation de leur

salle de motricité.

La Commune de la Roche en Brenil nous permet également de nous servir de la salle polyvalente mais aussi du terrain de sport.

#### ACM site de Saulieu :

Les locaux à Saulieu sont basés au sein de l'école GAMBETTA. Sa capacité d'accueil est de 64 enfants.

Il comprend :

- une salle d'activité 9/13 ans afin de mettre en place un « club », passerelle avec le secteur jeune (surtout l'été).
- une salle de jeux et repos 3/5 ans (aménagée pour les goûters)
- une salle d'activité 6/8 ans
- des sanitaires ( wc, lavabos)
- une cour fermée

La Commune de Saulieu nous permet d'utiliser les structures sportives et culturelles.

La restauration se déroule dans la cantine de l'école maternelle.

Les ACM ont aussi accès au S@ti (services et animations par les technologies de l'information).

### Le public

L'ACM est destiné au public enfant âgé de 3 à 12 ans. Ces enfants viennent des Communes rurales, où peu de structure et d'animation sont prévues pour eux.

Les enfants handicapés peuvent-être accueillis en ACM (au cas par cas).



## Projet Educatif et Pédagogique

Tous les milieux sociaux et culturels sont accueillis lors d'animation ou de mise en place de projet. Il est souhaitable d'avoir un brassage de jeunes, qui amène une richesse dans les relations, la découverte d'autres cultures, de manières de vivre.

Plusieurs services sociaux peuvent également confier ou solliciter l'ACM pour accueillir des enfants en difficulté.

Plusieurs raisons conduisent les familles à amener les enfants à l'ACM :

- consommation d'activités
- mode de garde pour des parents qui travaillent
- proposition d'activités pour les enfants difficiles
- activités en collectif pour enfants isolés
- apprentissage et découvertes à faire sans les parents
- programme de vacances organisées.

### Les partenaires de la structure

- les services de la Communauté de Communes
- 1 collège, 1 lycée professionnel
- DDCS dans le cadre des contrôles
- CAF dans le cadre du CEJ
- Centre Social de Saulieu
- Les différentes municipalités adhérentes au projet
- Conseil Général
- L'éducation nationale, les directeurs d'écoles relayant nos informations auprès des enfants.
- Le Parc de Morvan
- Radio Saulieu (EOLE) et la presse locale pour la communication de nos projets.
- Associations locales ...

### Fonctionnement

L'accueil à l'ACM se déroule durant les vacances scolaires et mercredis.

Le Centre de loisirs est ouvert de 8h00 à 18h00 avec accueil en journée ou ½ journée avec ou sans repas.

### Déroulement d'une journée type :

8h00-9h15	Accueil des familles Temps informel, discussion, lecture petits jeux
9h15-9h30	Appel des enfants et proposition des différents activités
9h30-11h45	Déroulement des activités dans les différents ateliers

11h45-12h00	Rangement du matériel, bilan de l'activité avec les enfants (ressenti...), accueil des parents pour ceux qui rentrent déjeuner chez eux.
12h00-13h00	Repas servi à la cantine
13h00-14h00	Temps calme avec des petits jeux et la sieste pour les plus jeunes
13h30-14h00	Accueil des enfants et des parents, temps informel
14h00-14h15	Appel et proposition des activités de l'après-midi
14h15-17H30	Activités dans les différents ateliers, rangement du matériel, goûter
17h00-18h00	Rangement des salles, accueil des parents (petit bilan de la journée de leur enfant et départ).

### Inscription :

Chaque famille doit : remplir un dossier d'inscription pour l'année en fournissant le carnet de santé de l'enfant, avis d'imposition des parents ou notification CAF aides au temps libres, attestation de responsabilité civile.

Les activités sont adaptées à l'âge et l'envie des enfants, puisque le planning sera fait avec eux. Certaines activités sont en nombre de place limitées. Ils ont toujours le choix entre plusieurs activités et ils peuvent proposer des activités.

En fonction de la réglementation, les activités sont animées soit par les animateurs directement, soit par les éducateurs diplômés d'associations partenaires, soit encore par des prestataires extérieurs.

Nous proposons :

- Des activités manuelles comme peinture, modelage, création à partir de matériaux de récupération, découpage, collage, pâte à sel, pâtisserie....
- Des activités d'expression, l'expression corporelle, les chants, le théâtre, ateliers danse ...
- Des activités sportives, éveil, découverte et initiation ...

### L'enfant au Centre de Loisirs :

🗨 Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Proposer des activités variées et nouvelles pour lui. Mettre en place des situations qui le valorisent. Faire des cycles d'activités qui permettent une progression. Chaque activité doit être ludique et être un moment de plaisir pour les enfants.

🗨 Développer la socialisation pour les plus petits

Les sensibiliser à la vie en groupe, commencer à leur apprendre des règles, les initier à l'apprentissage, développer des situations collectives.

● Leur donner le sentiment d'appartenance à un groupe pour les plus grands  
Favoriser les situations collectives. Fonctionner en petits groupes pour contribuer au développement des relations entre les enfants et entre les enfants et les animateurs. Leur donner le plaisir d'être en groupe.

● Faire participer les enfants à la vie de la structure, l'enfant doit être acteur et concourir à la décision.

Mettre en place une boîte à idée. Les programmes tiennent aussi compte des envies des enfants, organiser un conseil d'enfant pour connaître leurs idées et envies.

● Sensibiliser les enfants aux notions de respect d soi, des autres, des locaux, du matériel  
Reprendre les enfants par rapport au langage. Ne pas les mettre en situation d'échec. Leur apprendre à connaître leurs propres limites. Gérer au mieux les situations de conflits entre les enfants. Dissuader l'agressivité.

Leur apprendre à ranger et à nettoyer après une activité. Les sensibiliser à faire attention au matériel pédagogique.

Rencontre avec les personnes âgées (liens intergénérationnels)

● Apprendre aux enfants le choix

Proposer en même temps plusieurs activités. Equilibrer le programme avec des activités manuelles, créatives, physiques, d'expression, autour de la nature et de l'environnement. Innover au maximum en manière d'activité.

● Faire des échanges avec d'autres centres de loisirs.

A travers des tournois sportifs ou des rencontres, avoir des contacts avec d'autres centre de loisirs pour que les enfants voient le fonctionnement d'autres structures.

● Adapter le rythme de la journée

La journée est découpées en différents temps : accueil, activités, repas, temps de calme ou sieste (pour les plus petits), activités, goûter, accueil. Certains moments sont plus structurés que d'autres. Même à l'intérieur des temps d'activités on essaie de prévoir des retours au calme.

● Faire des animations en petits groupes en fonction de l'âge des enfants.

Fonctionnement en groupe d'âge : de 3 ans à 5 ans et de 6/8 ans et 9/12 ans. Pour les activités, des petits groupes de 8 à 12 enfants sont constitués.

### Activités :

● Proposer des activités éducatives et valorisantes pour les enfants. Mettre en place la découverte et l'initiation au sein des activités.

Proposer des activités nouvelles pour les enfants. Mettre en place des actions où l'apprentissage est nécessaire. Susciter la curiosité des enfants.

☛ Développer parfois des activités ponctuelles et des cycles qui permettent d'acquérir des techniques.

Mettre en place des activités à la séance qui permettent la découverte. Si les enfants le souhaitent, elles peuvent ensuite être proposées sous forme de cycles ou l'initiation et l'apprentissage d'une technique sont prioritaires.

☛ Créer des espaces de jeux libres.

Mettre en place des petits coins spécialisés où le jeu libre prend toute sa dimension comme par exemple : dînette, petites voitures, poupées, jeux de construction, livres...

### Parents :

La prise en compte des problématiques familiales doivent être l'objet de l'attention de l'équipe pédagogique, pour ce faire les relations avec les familles doivent être de plusieurs niveaux :

☛ Un accueil privilégié et personnalisé pour la confidentialité et un échange individuel avec les parents

☛ Des informations collectives sur les activités et les différentes propositions de l'équipe, ainsi que les bilans ;

L'information doit être efficace, claire et précise en ce qui concerne les programmes, les règles de fonctionnement, les responsabilités, les dossiers d'inscriptions.

L'équipe choisit qui et comment est chargée au quotidien de cette information.

L'animateur doit être disponible pour le faire, il aura ensuite à transmettre les informations utiles et nécessaires aux autres membres de l'équipe.

La confidentialité hors du groupe est de rigueur.

La participation des familles est recherchée, elle peut révéler plusieurs aspects :

☛ Un aspect critique sur les choix d'organisation et de programme

☛ Une participation pour l'apport de matériel particulier ou spécifique

☛ Une participation active à l'accompagnement (lors des sorties exceptionnelles)

A chaque fois, cette participation doit rentrer dans le cadre des objectifs éducatifs visés et avoir été validé par l'équipe.

Des réunions d'échanges ont lieu avant les périodes importantes avec les animateurs, les parents et les enfants.

### Evaluation :

Elle permet de mettre en lien le projet et les actions mises en œuvre. Elle est quotidienne, elle permet de remettre en question et d'adapter les moyens par rapport aux objectifs.

Cette évaluation est aussi bien quantitative que qualitative. L'évaluation est faite après chaque période d'animation mais aussi annuellement.

Essentielle, elle permet la vérification pertinente et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif :

Elle doit être permanente, elle permet d'adopter et de réajuster les moyens mis en place par rapport aux objectifs fixés.

Le directeur évalue avec les animateurs, les actions par rapport aux objectifs du projet pédagogique, les évaluations peuvent être réalisées en cours et en fin d'action. Elles s'appuient sur des critères qualitatifs (selon les objectifs : relations, implication des enfants, discussion avec les parents,...) et quantitatifs (effectifs, jours de présences par enfants, nombre et diversité des activités,...).

L'équipe pédagogique choisit les moyens de l'évaluation, il peut s'agir de :

- grille de statistiques
- rencontre et discussions informelles avec les parents
- réunion libre, expression avec les enfants
- réunion, bilan de l'équipe pédagogique
- questionnaire divers
- journal de bord d'un groupe tenu par les enfants ou les animateurs

### Les tarifs :

Avoir des tarifs adaptés aux revenus de chacun.

Rendre le service et l'accueil accessible au plus grand nombre.

Contenir au mieux les dépenses.

Nous avons un nouveau tarif, pour les familles de 3 enfants et plus

### Les aides

Les familles peuvent bénéficier d'aide avec des bons vacances de la CAF ou de la MSA.

Certains comités d'entreprises pourront également prendre en charge une partie ou l'ensemble des séjours. Si certaines familles sont vraiment en difficultés leurs problèmes seront à voir avec la responsable et les élus locaux.

## Les moyens humains

L'équipe pédagogique est constituée :

- GOGA Maude : Directrice/ Animatrice permanente
- PASQUET Anne-Laure : Adjointe Animatrice BAFA/BAFD permanente
- PATRIARCHE Delphine : Animatrice BAFA permanente
- CANTALI Magali : Animatrice
- Vacataires été et vacances
- Les animations spécifiques sont encadrées par des intervenants ayant les diplômes et cadres techniques adaptées.
- Des bénévoles de municipalités ou associations s'impliquant également

Au niveau de l'équipe d'animation, avant chaque période de vacances, des réunions sont organisées pour travailler sur le programme, faire un bilan de la session précédente, se remettre en question...

En fonction de la fréquentation et du développement de la structure, il sera possible de prendre quelques stagiaires BAFA (suivant la réglementation) avec qui nous aurons déjà travaillé au préalable lors de leur formation.

Ainsi nous espérons accompagner ces familles et ces jeunes et les aider à se construire et à s'épanouir, en participant et en s'impliquant au sein de la collectivité.